



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Augmentation du prix des mutuelles

Question écrite n° 14007

Texte de la question

M. Thierry Frappé alerte Mme la ministre de la santé et de la prévention sur l'augmentation des tarifs de mutuelle de 8,1 % en moyenne au 1er janvier 2024. Cette augmentation intervient alors que l'inflation approcherait les 4,8 % pour l'année 2023. M. le député constate cette augmentation après une même augmentation de près de 7 % en janvier 2023 ; les Français subissent une nouvelle augmentation des tarifs auprès des mutuelles. Il l'alerte sur cette augmentation considérable affectant le pouvoir d'achat des Français et souhaite connaître la stratégie du Gouvernement afin de limiter l'impact sur les particuliers et employeurs.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Frappé](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14007

Rubrique : Assurance complémentaire

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11677

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)